



BOURGOGNE

GÉNIE INDUSTRIEL

## Livret d'accompagnement de l'alternance

Edition MAI 2024



Diplôme de l'**Isat**  
Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports

# SOMMAIRE

<b>page 4</b>	<b>Calendriers de l'alternance</b>
<b>page 8</b>	<b>Programme de la formation</b>
<b>page 14</b>	<b>Exemples de missions</b>
<b>page 18</b>	<b>Mobilité à l'international</b>
<b>page 20</b>	<b>Essentiel du contrat d'apprentissage</b>
<b>page 23</b>	<b>À vos agendas ...</b>

# INTRODUCTION

Vous allez prochainement accueillir un **apprenti ingénieur** de l'**ISAT** en partenariat avec l'**ITII BOURGOGNE**, au sein de vos équipes pour un cycle de 3 ans et nous vous remercions pour la confiance témoignée envers nos instituts.

Afin que le cycle de formation de votre apprenti soit optimisé et que vous puissiez intégrer son accompagnement pédagogique au sein de vos projets internes, nous vous proposons ce livret de présentation.

Ce dernier permet de visualiser l'organisation de la formation par apprentissage de nos apprenants ingénieurs en **Génie Industriel**, diplôme de l'**ISAT**, ainsi que les projets académiques attendus durant les séquences en entreprise.

## L'ISAT

Jeune école dynamique de plus de 30 ans, l'**ISAT** (l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports) ouvre ses portes en **1991** à la première promotion de 30 étudiants ingénieurs ; 20 ans après, l'ISAT diplôme son 1 000<sup>e</sup> ingénieur, qui est une ingénieure, et compte en 2021 plus de 2 500 diplômés, 3 formations d'ingénieur (1 cursus classique et 2 filières par apprentissage en partenariat avec l'**ITII Bourgogne**, sur les sites d'Auxerre et de Nevers) et 2 masters de recherche.



# CALENDRIER DE L'ALTERNANCE

1<sup>ère</sup> année de cycle

Calendrier d'alternance 2024 - 2025 pour la formation par apprentissage

ITII Génie Mécanique P14 et Génie Industriel P35 1A

GM Code RNCP 16179 Code diplôme 17025203

GI Code RNCP 4362 Code diplôme 17020006



septembre-2024		octobre-2024		novembre-2024		décembre-2024		janvier-2025		février-2025		mars-2025		avril-2025		mai-2025		juin-2025		juillet-2025		août-2025	
dim 01		mar 01		ven 01		dim 01		mer 01		sam 01		sam 01		mar 01		jeu 01		dim 01		mar 01		ven 01	
lun 02		mer 02		sam 02		lun 02		jeu 02		dim 02		dim 02		mer 02		ven 02		lun 02		mer 02		sam 02	
mar 03		jeu 03		dim 03		mar 03		ven 03		lun 03		lun 03		jeu 03		sam 03		mar 03		jeu 03		dim 03	
mer 04		ven 04		lun 04		mer 04		sam 04		mar 04		mar 04		ven 04		dim 04		mer 04		ven 04		lun 04	
jeu 05		sam 05		mar 05		jeu 05		dim 05		mer 05		mer 05		sam 05		lun 05		jeu 05		sam 05		mar 05	
ven 06		dim 06		mer 06		ven 06		lun 06		jeu 06		jeu 06		dim 06		mar 06		ven 06		dim 06		mer 06	
sam 07		lun 07		jeu 07		sam 07		mar 07		ven 07		ven 07		lun 07		mer 07		sam 07		lun 07		jeu 07	
dim 08		mar 08		ven 08		dim 08		mer 08		sam 08		sam 08		mar 08		jeu 08		dim 08		mar 08		ven 08	
lun 09		mer 09		sam 09		lun 09		jeu 09		dim 09		dim 09		mer 09		ven 09		lun 09		mer 09		sam 09	
mar 10		jeu 10		dim 10		mar 10		ven 10		lun 10		lun 10		jeu 10		sam 10		mar 10		jeu 10		dim 10	
mer 11		ven 11		lun 11		mer 11		sam 11		mar 11		mar 11		ven 11		dim 11		mer 11		ven 11		lun 11	
jeu 12		sam 12		mar 12		jeu 12		dim 12		mer 12		mer 12		sam 12		lun 12		jeu 12		sam 12		mar 12	
ven 13		dim 13		mer 13		ven 13		lun 13		jeu 13		jeu 13		dim 13		mar 13		ven 13		dim 13		mer 13	
sam 14		lun 14		jeu 14		sam 14		mar 14		ven 14		ven 14		lun 14		mer 14		sam 14		lun 14		jeu 14	
dim 15		mar 15		ven 15		dim 15		mer 15		sam 15		sam 15		mar 15		jeu 15		dim 15		mar 15		ven 15	
lun 16		mer 16		sam 16		lun 16		jeu 16		dim 16		dim 16		mer 16		ven 16		lun 16		mer 16		sam 16	
mar 17		jeu 17		dim 17		mar 17		ven 17		lun 17		lun 17		jeu 17		sam 17		mar 17		jeu 17		dim 17	
mer 18		ven 18		lun 18		mer 18		sam 18		mar 18		mar 18		ven 18		dim 18		mer 18		ven 18		lun 18	
jeu 19		sam 19		mar 19		jeu 19		dim 19		mer 19		mer 19		sam 19		lun 19		jeu 19		sam 19		mar 19	
ven 20		dim 20		mer 20		ven 20		lun 20		jeu 20		jeu 20		dim 20		mar 20		ven 20		dim 20		mer 20	
sam 21		lun 21		jeu 21		sam 21		mar 21		ven 21		ven 21		lun 21		mer 21		sam 21		lun 21		jeu 21	
dim 22		mar 22		ven 22		dim 22		mer 22		sam 22		sam 22		mar 22		jeu 22		dim 22		mar 22		ven 22	
lun 23		mer 23		sam 23		lun 23		jeu 23		dim 23		dim 23		mer 23		ven 23		lun 23		mer 23		sam 23	
mar 24		jeu 24		dim 24		mar 24		ven 24		lun 24		lun 24		jeu 24		sam 24		mar 24		jeu 24		dim 24	
mer 25		ven 25		lun 25		mer 25		sam 25		mar 25		mar 25		ven 25		dim 25		mer 25		ven 25		lun 25	
jeu 26		sam 26		mar 26		jeu 26		dim 26		mer 26		mer 26		sam 26		lun 26		jeu 26		sam 26		mar 26	
ven 27		dim 27		mer 27		ven 27		lun 27		jeu 27		jeu 27		dim 27		mar 27		ven 27		dim 27		mer 27	
sam 28		lun 28		jeu 28		sam 28		mar 28		ven 28		ven 28		lun 28		mer 28		sam 28		lun 28		jeu 28	
dim 29		mar 29		ven 29		dim 29		mer 29		sam 29		sam 29		mar 29		jeu 29		dim 29		mar 29		ven 29	
lun 30		mer 30		sam 30		lun 30		jeu 30		dim 30		dim 30		mer 30		ven 30		lun 30		mer 30		sam 30	
		jeu 31				mar 31		ven 31		lun 31		lun 31				sam 31				jeu 31		dim 31	

  Période en formation

  Période en entreprise

  Mission à l'International

  P/ Pôle Formation fe

Ce calendrier n'est pas contractuel. Il est donné à titre indicatif.

# 1<sup>ère</sup> année de cycle Génie Industriel

## Projets Séquences en Entreprise

### SE1 - Immersion (3 semaines)

Phase d'intégration en entreprise avec approche globale et descriptif de son organisation et de ses activités :

- Connaissance générale de l'entreprise
- Connaissance des produits et processus
- Connaissance des activités opérationnelles du service intégré – Intégration

#### EVALUATION

Production d'un rapport et soutenance devant un jury composé du directeur des Etudes et du maître d'apprentissage (ou de ses représentants).

### SE2 - Etude de poste (9 semaines)

Réalisation d'une étude de poste avec deux thèmes imposés et un troisième sélectionné par le tuteur, en adéquation avec les problématiques et les objectifs d'améliorations attendus sur l'étude de poste :

- Etude de poste et mise en situation
- Audit de poste et identification des axes d'amélioration avec préconisations
- Réalisation des améliorations retenues par l'entreprise

Thématiques à aborder :

Obligatoires : Ergonomie, Santé, Méthodes

Optionnelles : Sécurité au travail, Amélioration qualité du processus

#### EVALUATION

Production d'un rapport.

### SE3 - Indicateurs et tableaux de bords (15 semaines)

Appliquer un outil ou une méthode d'amélioration continue, propres aux activités d'étude, de conception et d'industrialisation d'un produit et/ou d'un processus :

- Analyser un indicateur ou tableau d'indicateurs existants
- Proposer ou créer un (ou des) indicateur(s) afin d'améliorer les performances de l'entreprise, d'optimiser son organisation, ses processus, ses prestations clients.

#### EVALUATION

Production d'un rapport et soutenance devant jury.



## 2<sup>ème</sup> année de cycle Génie Industriel

### Projets Séquences en Entreprise SE4 et SE5 - Gestion de projet

Réalisation d'un projet industriel en rapport avec l'option choisie : Industrialisation ou Sûreté des process et maintenance :

- SE4 (9 semaines) Charte projet : phase d'analyse, d'évaluation et d'étude
- SE5 (10 semaines) Management en tant que chef de projet ou en tant qu'acteur majeur au sein de l'équipe projet. Phase de réalisation des actions définies en SE4.

EVALUATION

Production d'un rapport.

### Mission à l'international

La Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) impose la réalisation d'une période d'immersion en entreprise à l'étranger pour l'obtention du diplôme (voir descriptif complet page 18).

### Niveau Anglais

La CTI exige également la validation d'un niveau linguistique minimum dans toutes les compétences pour obtenir le titre ingénieur diplômé (B2).

## 3<sup>ème</sup> année de cycle Génie Industriel

### SE6 - Projet de fin d'études

Le Projet de Fin d'Etudes (PFE) est une mise en situation industrielle représentant l'aboutissement des 3 années de formation et témoigne de l'autonomie et de la prise de recul attendues pour l'ingénieur en devenir :

- Mise en situation progressive d'ingénieur de production
- Mise en situation de responsabilité de personnel (encadrement d'une équipe) pendant toute ou partie de la période
- Etudes à caractère industriel et scientifique

### Evaluation finale

- Production de 2 rapports écrits (projet industriel et étude scientifique) par l'apprenti.
- Rédaction d'un bilan par les tuteurs, sur la qualité des travaux fournis.
- Réalisation d'une soutenance orale évaluée par un jury mixte (professionnels industriels et académiques).
- Délivrance du Titre d'Ingénieur ISAT en partenariat avec l'ITII Bourgogne par la Commission Pédagogique.

# PROGRAMME DE LA FORMATION

**Diplôme d'ingénieur par apprentissage en Génie Industriel de l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports de l'Université de Bourgogne, en partenariat avec l'ITII Bourgogne.**

Responsable de la filière : Professeur Yvon VOISIN - Secrétariat : Karine ROBERT

Maquette pédagogique pour les 3 années de formation du diplôme d'ingénieur de l'ISAT de la filière par apprentissage en génie industriel, selon les modules suivants : Formation scientifique de base - Formation scientifique de l'ingénieur - Formation en gestion de production - Formation à l'environnement technique de l'ingénieur - Formation à l'encadrement, communication - Formation à la vie de l'entreprise.

## GI 1<sup>ère</sup> année

30 ECTS

### Semestre 1 (12 semaines)

<b>Formation scientifique de base</b>		<b>7 ECTS</b>
Mathématiques appliquées 1	30h	
Optique Géométrique et Optique Matricielle	40h	
Chimie générale 1	24h	
<b>Formation scientifique de l'ingénieur</b>		<b>5 ECTS</b>
Électronique - circuits	38h	
Probabilités et statistiques	24h	
<b>Formation en gestion de production</b>		<b>5 ECTS</b>
Cotation fonctionnelle et spécification GPS	14h	
Gestion de production 1	28h	
Lean Manufacturing 1	21h	
<b>Formation à l'environnement technique de l'ingénieur</b>		<b>5 ECTS</b>
Management de la qualité	21h	
Sécurité - Environnement - Ergonomie	21h	
Modélisation des données d'information	21h	
<b>Formation à l'encadrement et Communication</b>		<b>5 ECTS</b>
Anglais 1	25h	
Management d'équipes	21h	
Initiation à la recherche documentaire	14h	
<b>Formation à la vie de l'entreprise</b>		<b>3 ECTS</b>
Séquence en entreprise (immersion - 3 semaines)		

# GI 1<sup>ère</sup> année

30 ECTS

---

## Semestre 2 (13 semaines)

---

### Formation scientifique de base

5 ECTS

Mathématiques appliquées 2	30h
Chimie générale 2	28h
Thermodynamique et application aux moteurs	34h

---

### Formation scientifique de l'ingénieur

4 ECTS

Électronique (chaines de mesures)	38h
Mécanique générale 1	28h
Programmation structurée	24h

---

### Formation en gestion de production

4 ECTS

Gestion de production 2	28h
Lean Manufacturing 2	21h
Recherche Opérationnelle	21h

---

### Formation à l'environnement technique de l'ingénieur

4 ECTS

Analyse et conception base de données niveau 1 modèle relationnel	21h
Optimisation de production : programmation Excel/Solveur	21h
Procédés de fabrication	21h

---

### Formation à l'encadrement et Communication

4 ECTS

Anglais 2	20h
Economie d'entreprise	35h
Techniques de communication	14h

---

### Formation à la vie de l'entreprise

9 ECTS

Séquence en entreprise (Étude de poste - 9 semaines)	
--	--

# PROGRAMME DE LA FORMATION

Cycle ingénieur en formation par apprentissage

## GI 2<sup>ème</sup> année

30 ECTS

### Semestre 3 (12 semaines)

#### Formation scientifique de l'ingénieur

	46h	4 ECTS
Automatique		
Mécanique générale 2	28h	

#### Formation Science et Ingénierie des matériaux

	31h	5 ECTS
Matériaux métalliques 1		
Mécanique des milieux continus	60h	

#### Formation Gestion de production

	14h	3 ECTS
Automatismes industriels - Bases théoriques		
Management de projets	21h	
Réseaux industriels	20h	

#### Formation à l'environnement technique de l'ingénieur

	30h	3 ECTS
Electrotechnique		
Base de programmation Python	22,5h	

#### Langue et Communication

	20h	1 ECTS
Anglais 3		

#### Formation à la vie de l'entreprise

		10 ECTS
Séquence en entreprise (Gestion opérationnelle - Observation - 15 semaines)		

#### Formation de spécialité

##### Option industrialisation

	28h	4 ECTS
Analyse de l'existant produit / process		
Investissement - Sous-traitance	28h	
Prospective et stratégie d'entreprise	14h	

**ou**

##### Option maintenance

	20h	4 ECTS
Coût de maintenance		
Organisation et Méthode de maintenance	31h	
Pratique de l'AMDEC machine	18h	

## GI 2<sup>ème</sup> année

30 ECTS

---

### Semestre 4 (10 semaines)

---

#### Formation scientifique de l'ingénieur

Métrologie	17,5h	3 ECTS
Thermique	30h	

---

#### Formation Science et Ingénierie des matériaux

CAO	35h	5 ECTS
Matériaux métalliques 2	51h	

---

#### Formation Gestion de production

Automatismes industriels - Applications	28h	5 ECTS
Gestion financière	21h	
Maitrise statistique des processus et capacité et approche 6 Sigma	17,5h	
Manager par la démarche marketing	14h	

---

#### Formation à l'environnement technique de l'ingénieur

Conception d'une ligne de production (Serious Game)	10,5h	2 ECTS
Plans d'expériences	18h	

---

#### Formation à l'encadrement et Communication

Restitution séquences entreprises - Mission à l'International (15 semaines)		2 ECTS
---	--	--------

---

#### Formation à la vie de l'entreprise

Séquence en entreprise (Gestion opérationnelle - Analyse - Pilotage - 9 semaines)		9 ECTS
---	--	--------

---

### Formation de spécialité

#### Option industrialisation

AMDEC Process analyse des risques	10h	4 ECTS
Gestion de projets d'industrialisation - Étude de cas	20h	
Optimisation et stratégie industrielle	10h	
Standardisation des moyens de production	20h	

**ou**

#### Option maintenance

Diagnostic Maintenances et GMAO	31h	4 ECTS
Fiabilité et sûreté des process industriels	30h	

# PROGRAMME DE LA FORMATION

Cycle ingénieur en formation par apprentissage

## GI 3<sup>ème</sup> année

30 ECTS

---

### Semestre 5 (14 semaines)

---

#### Formation scientifique de l'ingénieur

CND	24h	6 ECTS
Matériaux non métalliques : céramiques	19h	
Matériaux non métalliques : polymères	19h	
Mécanique des fluides	35h	

---

#### Formation Gestion de production

Introduction à SAP (Systems, Applications & Products in data processing)	21h	6 ECTS
Programmation mobile	28h	
Intelligence artificielle	21h	
Supply chain	21h	

---

#### Formation à l'encadrement - Communication

Diagnostic stratégique de l'entreprise	21h	6 ECTS
Droit des contrats	14h	
Droit du travail	21h	
Intelligence économique	14h	
Management d'équipes	21h	

---

#### Formation à la vie de l'entreprise

Séquence en entreprise (Mise en situation opérationnelle - 10 semaines)		4 ECTS
---	--	--------

---

#### Formation de spécialité (détails en page 13)

Option industrialisation		8 ECTS
--------------------------	--	--------

Option maintenance		8 ECTS
--------------------	--	--------

---

### Semestre 6 (39 semaines en entreprise)

---

#### Formation à la vie de l'entreprise

Projets de fin d'études		30 ECTS
-------------------------	--	---------

## Formation de spécialité (au choix)

---

### Option industrialisation

8 ECTS

Fabrication additive	28h
Projet d'industrialisation	24h
Projet de robotique	15h
Robotique	35h
Supply Chain (approfondissement)	28h

**ou**

### Option maintenance

8 ECTS

Maintenance préventive et prédictive	28h
Objets connectés (IoT)	21h
La place de l'hydrogène dans l'industrie	40h
Totale Productive Maintenance	21h
Projet de maintenance	20h

# EXEMPLES DE MISSIONS

## Ingénieur(e) en industrialisation



Vous intégrez le service technique qui comprend une dizaine de collaborateurs.

Vous travaillez avec les techniciens et ingénieurs du service dans le cadre des projets d'industrialisation, pendant des réunions de travail ou directement en atelier.

Vos tâches sont variées et s'étendent de l'analyse des temps de production à la mise en place de nouveaux postes de production, en passant par la formation des opérateurs sur les procédés que vous industrialisez.

Vous êtes amenés à interagir avec l'ensemble des services de l'entreprise (production, maintenance, amélioration continue, outillage, HSE, achat...) :

**Industrialisation** : soutenir l'industrialisation des nouveaux produits en intervenant au sein de l'équipe projet lors de la mise en place de nouveaux produits / process.

**Amélioration** : réaliser une analyse des process existants, de leur fiabilité et de leur pertinence, proposer des actions d'amélioration et les piloter après validation par le responsable produit.

**Capitalisation** : collaborer avec les responsables produits pour développer une solution d'élaboration de gamme générique optimisée, ainsi qu'une solution de chiffrage rapide pour répondre aux offres.

## Ingénieur(e) performance industrielle



Sous la responsabilité de l'ingénieur méthodes, vous contribuez à la performance industrielle, à travers la digitalisation pour améliorer la productivité et la rentabilité. Dans le cadre de votre mission, vous travaillez sur les activités suivantes :

- Réduire la non-qualité, optimiser les délais et baisser les coûts
- Mettre en œuvre les méthodologies Lean, 6 Sigma, VSM , TPM, Kaizen, AMDEC...
- Résoudre les problèmes
- Accompagner le changement à travers les améliorations
- Mettre à jour des instructions à poste existantes
- Créer de nouvelles instructions à poste (en lien avec la nouvelle ligne de production)
- Réaliser des contenus pédagogiques tels que des vidéos pour rendre visuels les modes opératoires
- Former le personnel

Animé(e) par les enjeux de productivité et la qualité, vous êtes organisé(e), avez le sens du détail et êtes doté(e) de qualités rédactionnelles et d'un sens de la communication à l'appui de supports digitaux. Votre sens du relationnel vous permettra de :

- Collecter auprès des opératoires les subtilités de fabrication.
- Participer à l'accompagnement des transformations.

## **Ingénieur(e) méthodes logistique**



Vous intégrez l'équipe Supply Chain du site, pour laquelle vous intervenez en support.

Vos missions portent sur une réflexion globale autour de l'implantation du site et des flux de circulation :

- Mesurer les flux logistiques Entrants et Sortants du site
- Proposer et étudier des modifications d'implantation (Réception, Atelier maintenance, Parc à déchets...)
- Faire participer tous les acteurs concernés : internes et externes (équipes de travail)
- Proposer un planning et estimer un budget avec rentabilité
- Consulter des entreprises externes pour devis (GC, Bâtiment, etc).

## **Ingénieur(e) maintenance**



Au sein du service Maintenance, vos missions seront les suivantes :

- Appui auprès des Responsables Travaux Neufs pour la réalisation des projets d'investissement, depuis la rédaction des dossiers d'étude jusqu'à la mise en service opérationnelle
- Accompagnement du service Maintenance dans le Challenge Sécurité GESIM (Challenge visant à mettre en place des actions d'amélioration des conditions de travail)
- Renfort opérationnel pour des actions de fiabilisation sur l'ensemble des outils de l'usine, du four électrique aux presses industrielles en passant par le laminoir.

# EXEMPLES SUJETS DE FIN D'ÉTUDES





- Responsable Projet dans le cadre de la réorganisation et de l'évolution technique d'un atelier de fabrication : industrialisation d'un nouvel équipement, dossier d'investissements de productivité, procédure de gestion des équipements de production
- Vérification et réalisation de l'adaptation technique sur presses d'un nouveau système de lubrification (coûts, retour sur investissements, suivi et bilan économique, qualité et environnement)
- Pilotage des améliorations de productivité au sein d'une unité de fabrication prototypes et petites séries
- Responsabilité complète d'un secteur de montage de moteurs d'automobiles rénovés dans le cadre d'une recherche de flexibilité maximum
- Support à l'équipe de maintenance production par l'aide à la résolution de problèmes techniques et dans le cadre de l'organisation. Remplacement du responsable maintenance
- Mise au point et pilotage du plan de maintenance d'un nouveau moyen de production et mise en situation de responsable maintenance de lignes de production
- Pilotage et animation d'une démarche TPM (Total Productive Maintenance)
- Pilotage de l'évolution du système qualité vers la nouvelle norme ISO/TS 16949 : 2002
- Prise en charge de l'activité Méthodes d'un projet d'industrialisation pour les sièges d'un nouveau véhicule automobile
- Prise en charge de plusieurs projets : externalisation du conditionnement, transfert d'un magasin de produits finis, transfert d'une machine à tresser, optimisation des coûts de main d'œuvre direct d'un secteur, implantation d'une extrudeuse
- Participation à la création et à l'organisation d'un nouveau service préparation, planning, logistique et approvisionnement pour la fabrication d'équipements de ventilation
- Réorganisation d'un magasin de stockage, mise en place d'une gestion par codes-barres dans le cadre de la fabrication de bogies ferroviaires
- Contribution à la rationalisation des modes de fonctionnement du service maintenance en terme de curatif et de préventif

# MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL



## CONTENU

Un projet industriel dans une filiale de l'employeur, chez un client ou chez un fournisseur est privilégié par l'ITII Bourgogne.

Si ce n'est pas envisageable, l'apprenti proposera à son employeur et à l'ITII Bourgogne :

- un projet industriel dans une autre entreprise
- un projet de recherche dans un laboratoire public ou privé

La possibilité retenue doit être le résultat d'un échange entre l'entreprise, l'apprenti et l'ITII Bourgogne.

Pour tout complément sur la mobilité à l'international :

**Olivier SEVRIN**

Référent Mobilité Internationale  
o.sevrin@pole-formation.net



## FRAIS & DÉMARCHES

Les démarches pour l'organisation de la mission à l'international doivent être initiées par l'apprenti.

L'ITII Bourgogne accompagne les apprentis sur un plan pédagogique et les différentes étapes à respecter. Plusieurs réunions, avec les tuteurs et les apprentis, sont planifiées par l'ITII Bourgogne afin de piloter la mise en œuvre de la mission à l'international.

L'apprenti peut prétendre, à son initiative, à une aide à la mobilité du Conseil Régional de Bourgogne (montant évolutif chaque année).

Les démarches suivantes sont à l'initiative de l'apprenti et de son employeur (dans le cadre d'un déplacement professionnel) ou à la charge de l'apprenti (si mise en veille du contrat) :

- pour les formalités d'immigration : contacter le Consulat du pays étranger en France
- pour la Protection sociale et en particulier la sécurité sociale : contacter la CPAM (site ameli.fr) et le CLEISS
- pour la protection accidents du travail et maladie professionnelle : contacter la CARSAT

La mission à l'international doit être réalisée en 2<sup>ème</sup> année, elle vise deux objectifs :

- obtenir en anglais à minima 785 points à l'examen du TOEIC
- développer sa culture à l'international dans un pays non francophone

La mission à l'international de 9 semaines et un score TOEIC supérieur à 785 sont obligatoires pour l'obtention du diplôme d'ingénieur délivré par l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports de l'Université de Dijon, spécialité Génie Industriel, en partenariat avec l'ITII Bourgogne.

Depuis la loi sur l'avenir professionnel (septembre 2018) et les décrets d'application parus en janvier 2020, la mobilité à l'international des apprenants est régie par trois cas de figure dont deux sont envisageables pour les formations ITII Bourgogne - ISAT :

**- Déplacement professionnel : pas de limite de durée**

L'apprenti accomplit une mission pour le compte de son employeur, en lien avec son contrat d'alternance. Lors du déplacement professionnel, l'alternant doit être encadré par un salarié de l'entreprise d'origine. C'est la politique de déplacements de l'entreprise d'alternance qui s'applique pour tous les frais inhérents à la mobilité.

**- Mise en veille : pour toute la durée de mission supérieure à quatre semaines**

Le contrat est exécuté pour le compte d'une autre entité à l'étranger. Les pouvoirs de direction et les responsabilités sont transférées à l'entreprise d'accueil étrangère. L'apprenti peut devenir salarié de celle-ci avec l'application du droit local du pays d'accueil. Une convention de mise en veille du contrat d'apprentissage vient définir les conditions de la mobilité.

Le contexte de mission à l'international est abordé avec les entreprises et les apprentis, à partir du 2<sup>ème</sup> semestre de la première année (en mai ou juin). Toutes ces informations sont applicables pour nos futures sessions, sous réserve d'une évolution de la réglementation en vigueur.



# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

## CONTRAT DE TRAVAIL

En alternance, qui associe formation professionnelle, enseignements généraux et technologiques.

Il permet à son bénéficiaire d'acquérir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme à finalité professionnelle, enregistré au RNCP.

## CONDITIONS

Les titulaires de contrat d'apprentissage bénéficient de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise dans la mesure où elles ne sont pas incompatibles avec les exigences de la formation.

## AGE

Contrat ouvert aux jeunes âgés d'au moins 16 ans à 29 ans révolus au plus tard au début de l'apprentissage.

## DURÉE

Déterminée ou indéterminée. Elle peut varier entre 6 mois et 3 ans maximum selon la qualification préparée. Par principe, la durée minimale de formation en CFA (Centre de Formation des Apprentis) ne peut être inférieure à 25% de la durée totale du contrat.

## APPRENTISSAGE

La date de début de formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de 3 mois à la date de début d'exécution du contrat en CFA. Inversement, le démarrage de la période de formation en CFA ne peut être postérieur de plus de 3 mois après le début d'exécution du contrat chez l'employeur. À tout moment, l'intéressé pourra signer un contrat d'apprentissage. Dans ce cas, la durée de son contrat ou de sa période d'apprentissage est réduite du nombre de mois écoulés depuis le début du cycle de formation.

## AIDES FINANCIÈRES

L'aide unique est réservée :

- Aux entreprises de moins de 250 salariés
- Aux contrats préparant à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au niveau 4 (soit au niveau baccalauréat)

**Montant** : 6 000 euros attribués au titre de la première année d'exécution du contrat pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2023 (Le décret du n° 2022-1714 du 29 décembre 2022 est venu modifier l'aide unique antérieure étalée sur 3 ans).

**OU**

Aide exceptionnelle à l'apprentissage

Concerne les contrats d'apprentissage conclus du 1er janvier au 31 décembre 2023 et non éligibles à l'aide unique.

Pour les entreprises de moins de 250 salariés :

L'aide exceptionnelle est réservée :

- Aux contrats d'apprentissage préparant à un diplôme équivalent au moins au niveau 5 (soit au moins bac + 2)
- Et au maximum au niveau 7 (soit bac + 5)

Pour les entreprises de 250 salariés et plus :

L'aide exceptionnelle est réservée :

- Aux contrats d'apprentissage préparant à un diplôme jusqu'au niveau 7 (bac + 5). Également, les entreprises de + de 250 salariés ne pourront percevoir l'aide exceptionnelle qu'à la condition de s'engager à atteindre un seuil de contrats d'alternance ou de contrats favorisant l'insertion professionnelle dans leur effectif à savoir :
- Avoir atteint le taux de 5 % de contrats d'apprentissage, de professionnalisation, de VIE ou de salariés en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) (les salariés embauchés en CDI à l'issue de leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pourront encore être pris en compte pendant l'année suivant

la fin du contrat d'alternance) dans l'effectif salarié total annuel, au 31 décembre 2024.

**OU**

- Avoir atteint au moins 3 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation dans l'effectif salarié total annuel au 31 décembre 2024, et avoir connu une progression d'au moins 10 % d'alternants au 31 décembre 2024 par rapport à l'année 2023 (si l'entreprise relève d'un accord de branche prévoyant une progression d'au moins 10 % du nombre de ces salariés, l'employeur devra pouvoir justifier de la progression requise par l'accord collectif). **Montant de l'aide** : 6 000 euros maximum, au titre de la première année d'exécution du contrat. (Il ne sera plus possible de « basculer » sur l'aide unique lors de la deuxième année d'exécution du contrat).

### Pour toutes les entreprises

Prime d'incitation à la formation des travailleurs handicapés et diverses aides versées par l'Agefiph.

## Rémunération

Age	- de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
Année contrat				
1 <sup>ère</sup> année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC, ou s'il est supérieur, du salaire minimum correspondant à l'emploi
2 <sup>ème</sup> année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	
3 <sup>ème</sup> année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	

*Sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables applicables dans l'entreprise*



Mon	Tue	Wed	Thu	Fri	Sat	Sun
5 • Meeting, AD • Monthly report	6 • Business trip	7 • Business trip	1 • Meeting, AD • Monthly report	2 • Call Janh • Meet stylist • Dinner	3 • Meeting at NBC	4 • Cinema
12 • Coffee with Paul • Order equipment	13 • Meeting, AD • Photoshoot • Get report	14 • Prepare plan • Play for insurance • Lunch with John	8 • Business trip	9 • Meeting, AD • Photoshoot • Report	10	11 • Shopping • BD Party
19	20	21	15	16	17	18
26	27	28	22	23	24	25
		29	30			

# À VOS AGENDAS...

- **SE1 : Réunion des maîtres d'apprentissage**, accueil et présentation du suivi de l'alternance
- **SE2 : Rendez-vous téléphonique** (ou visioconférence) avant fin février de la 1ère année, planifiée par l'ITII Bourgogne
- **SE4 : Visite en entreprise** avant fin juillet de la 2ème année, organisée par l'alternant
- **SE6 : Visite en entreprise** avant fin mars de la 3ème année, organisée par l'alternant

Toutes ces informations seront mises à votre disposition sur les supports dédiés à cet effet.



**Directeur**  
**CLAUDE VAUCOULOUX**

**Responsable ITII Bourgogne**  
**SÉBASTIEN GUILBERT**  
**06 31 39 85 36**  
**s.guilbert@pole-formation.net**

**Responsable pédagogique**  
**Filière Génie Industriel**  
**AMINE JEBBOR-THIERY**  
**07 62 37 80 82**  
**a.jebbor-thiery@pole-formation.net**

**Pour tous renseignements :**

**Relations entreprises**  
**Chargée de développement**  
**EMILIE BUTIN**  
**06 48 53 58 89**  
**e.butin@pole-formation.net**

**Service administratif**  
**Assistante gestion administrative**  
**FRÉDÉRIQUE DROUARD**  
**03 86 49 26 68**  
**f.drouard@pole-formation.net**



**ITII Bourgogne**  
**6 route de Monéteau**  
**89000 Auxerre**

**37 boulevard du Pré Plantin**  
**58000 Nevers**

**ISAT - Université de Bourgogne**  
**Avenue des Plaines de l'Yonne**  
**89000 Auxerre**

**49 rue Mademoiselle Bourgeois**  
**58000 Nevers**